

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du 30 janvier 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 6

Votants : 8

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 1

L'an deux mille vingt-cinq le trente à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Date de convocation :

23/01/2025

Date d'affichage :

23/01/2025

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER, Valentin TRESY.

Absents excusés : Sonia FAGOT donne pouvoir à Valentin TRESY et Pierre MIDOL donne pouvoir à Catherine GAUBERT.

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

2025-01

OBJ. : SUBVENTION ECOLE SAINT-LOUIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Considérant le courrier de l'école St Louis Notre Dame daté du 10 janvier 2025 demandant l'attribution d'une subvention de 346 euros par élève de primaire et 1151 euros par élève de maternelle, pour un total de 692 euros.

Le Conseil, à 1 contre, 1 abstention et 6 pour,

Attribue à l'école St Louis Notre Dame la totalité de la subvention de 692 euros.

Autorise le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent




La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD


